

GRDF plaide la cause des chaudières à gaz

Pour l'opérateur du réseau de distribution de gaz, la France doit maintenir une part de gaz dans son mix énergétique et favoriser sa décarbonation. Et il craint que l'Hexagone suive l'exemple allemand sur le chauffage.



La filière gaz compte sur la méthanisation pour conserver sa place dans le mix énergétique français. (Richard Damoret/REA)

Par [Nicolas Rauline](#)

Publié le 29 mars 2023 à 17:30 Mis à jour le 29 mars 2023 à 20:05

La France ne peut pas, aujourd'hui, se passer de gaz. Ni pour des raisons économiques, ni même pour des raisons écologiques. C'est en tout cas le message que veut porter GRDF alors que les consultations battent leur plein sur les contours de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie. Celle-ci doit être élaborée avant la fin de l'année et, entre le [nouveau nucléaire](#) et le [développement des renouvelables](#), la filière du gaz milite pour qu'on lui donne toute sa place dans la transition énergétique.

« Le biométhane est la seule des énergies renouvelables qui a tenu ses objectifs. Et la crise que l'on a traversée depuis plus d'un an a montré l'importance de disposer de sources d'énergie fiables et stockables », affirme Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF, qui doit présenter son bilan de l'hiver ce jeudi.

Le contre-exemple allemand

Pour elle, il vaut mieux conserver une part de gaz dans le mix énergétique et favoriser sa décarbonation plutôt que de fixer des objectifs d'électrification trop hauts, qui auraient pour conséquence de faire appel à des centrales fonctionnant aux énergies fossiles (gaz, charbon) pour aider à la production de l'électricité nécessaire - avec des rendements faibles - en attendant la construction de nouveaux réacteurs nucléaires et de parcs

d'éoliennes supplémentaires. Le gaz pallierait aussi l'intermittence des énergies renouvelables.

Alors que l'Allemagne a prévu de bannir l'installation de nouvelles chaudières au gaz à partir de 2025, les Pays-Bas en 2026, et que la France a supprimé les aides pour l'installation de chaudières à gaz à très haute performance énergétique (THPE) depuis le 1^{er} janvier, la patronne de GRDF tire la sonnette d'alarme. « Ce n'est pas parce que l'on interdit un type de chaudière que l'on va décarboner, c'est une fausse bonne idée. Avec une chaudière THPE, qui est compatible avec le biogaz, on réalise 30 % d'économies d'énergie. Nous avons d'abord besoin de cette sobriété. »

Laurence Poirier-Dietz est persuadée que le gaz peut même contribuer à la décarbonation au-delà de ses objectifs actuels et de sa part dans le mix énergétique (autour de 20 %). « Nous sommes capables d'atteindre une [part de 20 % de gaz vert](#) dans la production totale de gaz à l'horizon 2030. Si dans le même temps on remplace quelques millions d'anciennes chaudières à gaz ou chaudières au fuel par des chaudières à gaz THPE, les objectifs seront largement dépassés. »

Pour GRDF, il s'agit aussi d'un enjeu de souveraineté et de compétitivité. « 20 % de gaz vert, produit en France, qui apporte des revenus supplémentaires aux agriculteurs, c'est plus que les importations de gaz russe avant la guerre », souligne Laurence Poirier-Dietz. Encore faut-il faire sauter les [verrous qui menacent le secteur](#) .

La question des coûts

Un millier de projets de méthaniseurs seraient aujourd'hui à l'arrêt, faute de visibilité. Les décrets censés fixer la trajectoire de production de biogaz n'ont toujours pas été publiés et les porteurs de projets font face à des coûts qui explosent. Ils demandent une revalorisation des tarifs d'achat, qui ont déjà été rehaussés l'an dernier pour refléter l'inflation. « Il y a un vrai risque que la progression soit complètement stoppée à partir de 2025 », affirme la patronne de GRDF.

11

Réacteurs nucléaires Selon les calculs de GRDF, la production française de biométhane est l'équivalent aujourd'hui de celle d'un réacteur nucléaire. Cette année, elle passera à l'équivalent de deux réacteurs et de 11 réacteurs en 2030.

Ces ambitions ont toutefois un coût, qui pourrait se ressentir, in fine, sur la facture des Français. C'est l'une des craintes du gouvernement, car le biogaz est encore nettement plus cher que le gaz naturel. « Le prix du biométhane à la production est aujourd'hui compris entre 100 et 120 euros le mégawattheure, répond Laurence Poirier-Dietz. C'est moins que le nouveau nucléaire. »

Nicolas Rauline